

AARPI SEMELAIGNE - DUPUY - DELCROIX - VIGOUROUX

Maître Pascal DELCROIX

Avocat

24 cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04 91 33 65 12 - bf@sldavocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

UN IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

située 102 Boulevard de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

composé **D'UN GARAGE et LOCAL** au rez-de-chaussée

et **D'UN APPARTEMENT** au 1^{er} et 2^{ème} étage,

cadastré Quartier de la Blancarde, section 815 M 108

pour une contenance de 1 a 39 ca

MISE A PRIX : 80.000 €

(Quatre-vingt mille euros)

Visite le vendredi 25 septembre 2026 de 14 h 30 à 15 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE (salle n° 8)

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Un immeuble à usage d'habitation situé 102 Boulevard de la Blancarde - 13004 MARSEILLE, cadastré Quartier de la Blancarde, section 815 M 108 pour une contenance de 1 a 39 ca, comprenant une maison avec cour couverte sur le derrière avec un puits mitoyen avec la cour de l'immeuble portant le numéro 100 sur le boulevard de la Blancarde, élevée de deux étages

sur rez-de-chaussée, à l'angle du boulevard Boisson.

Le bien immobilier est composé :

D'un appartement situé aux 1^{er} et 2^{ème} étage comprenant :

Au 1^{er} étage : un séjour, une cuisine, une salle de bains, un hall d'entrée, une terrasse,

Au 2^{ème} étage : 4 chambres, un balcon et une salle de bains,

Au rez-de-chaussée : un garage et un local.

Lors de la réalisation du procès-verbal descriptif, il a été indiqué au Commissaire de justice que l'appartement était inoccupé.

Le garage et le local, situés au rez-de-chaussée, sont très fortement encombrés (matériel professionnel, outils, matériaux et fournitures diverses).

Le bien immobilier a une superficie totale de **122,83 m²** loi Carrez et une superficie totale au sol de 222,10 m² selon relevé de mètre de la société DIAGNOSTICS ET EXPERTISES du 28 mars 2025.

La terrasse du 1^{er} étage fait 55 m² et le balcon du 2^{ème} étage fait 17,27 m².

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi les 27 mars et 1^{er} avril 2025 par Me Boris ROTH, membre de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, Commissaires de justice associés.

A LA REQUETE DU :

Comptable Public du Service des Impôts des Particuliers MARSEILLE SAINT-BARNABE, dont les bureaux sont situés 79 avenue de Saint-Julien - 13377 MARSEILLE cedex 12,

Créancier poursuivant la vente, pour lequel est élu domicile au Cabinet de **Maître Pascal DELCROIX**, membre de l'AARPI SEMELAIN - DUPUY - DELCROIX - VIGOUROUX, avocat au Barreau de MARSEILLE, 24 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation rendu par le juge de l'exécution de Marseille le 30 septembre 2025, signifié le 19 novembre 2025, et d'un jugement de vente forcée après échec de la vente amiable du 23 juin 2026 (jugement non susceptible d'appel).

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €, soit la somme de 8.000 €.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :

- **Au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- **Site internet avoventes.fr**

- Au Cabinet de **Maître Pascal DELCROIX** (Tél. : 04.91.33.65.12 ou bf@sldavocats.com), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

Marseille, le 17 août 2026

Maître Pascal DELCROIX
Avocat